

« Les fées ont soif »

Denise Beaudoin

Number 12, Summer 1979

Pour les années 80

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/29129ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Cahiers de théâtre Jeu inc.

ISSN

0382-0335 (print)

1923-2578 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Beaudoin, D. (1979). Review of [« Les fées ont soif »]. *Jeu*, (12), 185–186.

tent les applications du Pouvoir de tirer de leur côté leurs propres conclusions.

michel beaulieu

«les fées ont soif»

Texte de Denise Boucher. Mise en scène de Jean-Luc Bastien. Décors et costumes de Marie-Josée Lanoix. Musique de Jean-François Garneau. Éclairages de Claude Landré. Avec Sophie Clément (Madeleine), Michèle Magny (Marie) et Louissette Dussault (la Statue). Une production du Théâtre du Nouveau Monde, créée à Montréal le 10 novembre 1978. Le texte est publié aux éditions Intermède.

Les Fées ont soif de Denise Boucher propose un long poème lyrique de la femme à la recherche de sa voix.

«C'est en nommant ce que m'manque que je découvre ce que je veux.»

C'est tout à la fois la femme d'hier, d'aujourd'hui et celle de demain, en devenir. Une femme, trois personnages: Vierge, Mère, Putain. Un monologue morcelé, trois cris.

Une femme déchirée, divisée dans son corps parce qu'absente d'elle-même. Une femme qui crie sa division et qui se rassemble avec peine, se reconstruit sous nos yeux; reconstruction s'effectuant tout au long de la pièce pour aboutir à la symbiose des trois personnages se reconnaissant en une seule femme, nouvelle, appelant un nouvel homme. Une femme, trois cris qui se joignent pour n'en plus former qu'un: un cri à l'amour, à la liberté.

Lorsque les personnages auront été menés

au bout de la violence: femme baillonnée, femme battue, femme violée.

Lorsqu'elles auront fait éclater leur monologue en un dialogue, la Vierge brisera définitivement le marbre de sa statue et descendra, femme parmi les femmes; et ce sera une seule femme devant le monde: femme retrouvée, reconstruite s'adressant aux hommes en un même monologue:

«Et me voici devant toi prête à t'aimer homme neuf prête à être aimée femme nouvelle me voici charnelle et pleine de têtes.»

Et pourtant ce n'est pas la fin; le monologue n'a pas de fin; celle-ci est à faire et c'est à nous de la faire. C'est un appel à toutes et à tous, qui est lancé au grand public; un appel à la subversion de la sempiternelle règle qui veut que le masculin l'emporte sur le féminin. Faut-il que quel qu'un l'emporte?

C'est un appel à l'imagination:

«Imagine que je fais une bien bonne vivante. Et imagine que je ferai aussi une bien mauvaise mourante Imagine... Imagine...»

Les fées ont soif est à la fois la dénonciation de l'oppression de la femme, la prise de conscience de sa situation de femme et la réconciliation de la femme avec la vie — non retrouvée puisque jamais possédée — mais découverte, en elle; réconciliation aussi avec l'homme possible.

Tout le dispositif scénique collabore judicieusement à servir le texte dans la sobriété et la justesse. Un décor formant triangle (toujours la trinité), des trois (3) lieux respectifs aux personnages: cuisine pour la mère, chambre pour la putain (ces 2 lieux côte à côte, formant la base du triangle) et la pointe, la statue de la Vierge surplombant la scène et la salle. Lieux clos où les personnages sont laissés lorsque les comédiennes en sortent pour formuler des commentaires au public ou les chanter.

Le jeu subtil et juste des comédiennes est à

souligner. Un texte de cette facture n'est pas chose facile à se mettre dans la bouche. Elles le font passer, et bien au-delà de la rampe.

Avec les Fées ont soif, Denise Boucher nous dit le dernier des tabous qui restait et reste encore à faire sauter: la femme incarnée: cette femme-tabou ne veut plus être femme du seul imaginaire masculin.

On ne peut parler de la femme de cette façon sans que cela ne soulève un tollé d'indignation dans la foule des bien-pensants. On ne peut parler des *Fées ont soif* sans parler de la controverse que cette pièce a soulevée.

Sous prétexte du style scabreux du texte, le Conseil des Arts de Montréal refuse de subventionner la pièce. Partout on crie à la censure, on dénonce les règlements arbitraires du Conseil. Rien ne bouge.

Qu'à cela ne tienne, le Conseil d'administration du Théâtre du Nouveau Monde décide de présenter la pièce et ce, sans subvention. Mais des groupes de citoyens catholiques (n'oublions pas que la statue de la Vierge est présente sur scène et... parle), décident de porter le débat devant l'ultime instance: l'appareil juridique.

Décision du juge Paul Reeves, décembre 1978: la pièce peut être vue, mais non lue!!! En quoi la publication du texte est-elle plus offensante que sa représentation??? Maître Claude Armand Sheppard, avocat de la défense, n'est pas en mesure de nous l'expliquer...

Février 1979, le (la) juge Gabrielle Vallée lève l'injonction¹. Nous pouvons voir *et* lire la pièce de Denise Boucher.

Toutefois le débat de fond n'a jamais été

abordé. C'est évidemment la liberté d'expression qui est en cause. À quoi servirait-il de parler, d'écrire si cela ne servirait aussi à dénoncer une situation jugée intolérable par ceux et celles qui la vivent?

Trois questions se doivent d'être posées devant une telle situation: 1. Le droit de parole est accordé à qui et par qui? 2. Avons-nous un droit de parole à demander? Et surtout, 3. Quand la femme pourra-t-elle se dire en d'autres termes que ceux qu'on lui impose?

denise beaudoin

1. Au moment où ce texte est écrit, nous connaissons pas les derniers développements, l'affaire étant une fois de plus portée en appel...